

coulée continue coulée continue coulée continue coulée continue coulée continue coulée continue coulée continue coulée continue coulée continue coulée continue coulée

éditions
LE FONDS BELVAL

6 avenue des Hauts Fourneaux
L-4362 Esch-sur-Alzette
tél: +352 26 840-1 fax: +352 26 840-300
fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu
ISSN 1719-5319

le périodique du fonds belval
no 2/2010

magazine

tour des chantiers

s o m m a i r e

Développement des projets de la Cité des Sciences	04-07
Le tour des chantiers au printemps 2010	08-27
«Beyond the City of Science» - projets d'étudiants de l'Université de Dortmund	28-33
La Ville d'Esch-sur-Alzette et les réseaux de coopération transfrontalière	34-36
3 ^e Journée internationale d'études - «L'histoire c'est aussi nous»	37-39



Après l'hiver, long et rude, les travaux sur les chantiers ont repris depuis quelques mois sur le site de Belval. C'est l'occasion de faire un tour des lieux, de présenter le plan de développement de la Cité des Sciences et dire un mot sur l'état d'avancement des projets. Les chantiers en cours actuellement concernent en particulier le Lycée Belval, la Maison du Savoir, l'Incubateur d'entreprises, le bâtiment Biotech et le premier Bâtiment administratif qui sont documentés sur les pages suivantes.

Le projet «Beyond the City of Science» réalisé avec des étudiants en architecture et urbanisme de novembre 2009 à mars 2010 a produit des résultats d'une qualité remarquable. Dans cette édition, le groupe de la «Fakultät für Raumplanung» de l'Université Technique de Dortmund expose quelques idées pour le développement des alentours immédiats du site de Belval.

La coopération transfrontalière est devenue une nécessité incontestée. Pourtant, un long chemin a été accompli pour aboutir à des réalisations concrètes et aux projets actuels. La Ville d'Esch-sur-Alzette s'est engagée depuis longue date dans cette démarche, expliquée par Paul Weidig, conseiller communal, représentant la commune dans les réseaux de coopération transfrontalière.

«Solidarité entre étrangers, solidarité avec les étrangers», tel est le thème de la 3^e Journée internationale d'études «L'Histoire c'est aussi nous», à laquelle invite le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines dans la rubrique de nos partenaires.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

L'équipe du Fonds Belval

Visites guidées organisées par le Fonds Belval

Si les premiers bâtiments de la Cité des Sciences sont en construction, leur finalisation prendra encore quelques années. Pour comprendre le projet de construction sur la Terrasse des Hauts Fourneaux et les chantiers en cours, une visite guidée s'impose. Le Fonds Belval répond à la demande croissante d'informations sur la Cité des Sciences en accueillant des groupes sur demande préalable.

La visite de la Terrasse des Hauts Fourneaux commence avec une présentation des projets de construction de l'Etat à Belval qui se déroule au pavillon Skip près du rond-point Raemerich. La présentation est suivie d'un tour sur le site de Belval à pied ou en bus selon les disponibilités du groupe et les conditions climatiques.

Visite de l'Amicale d'anciens militaires en avril 2010



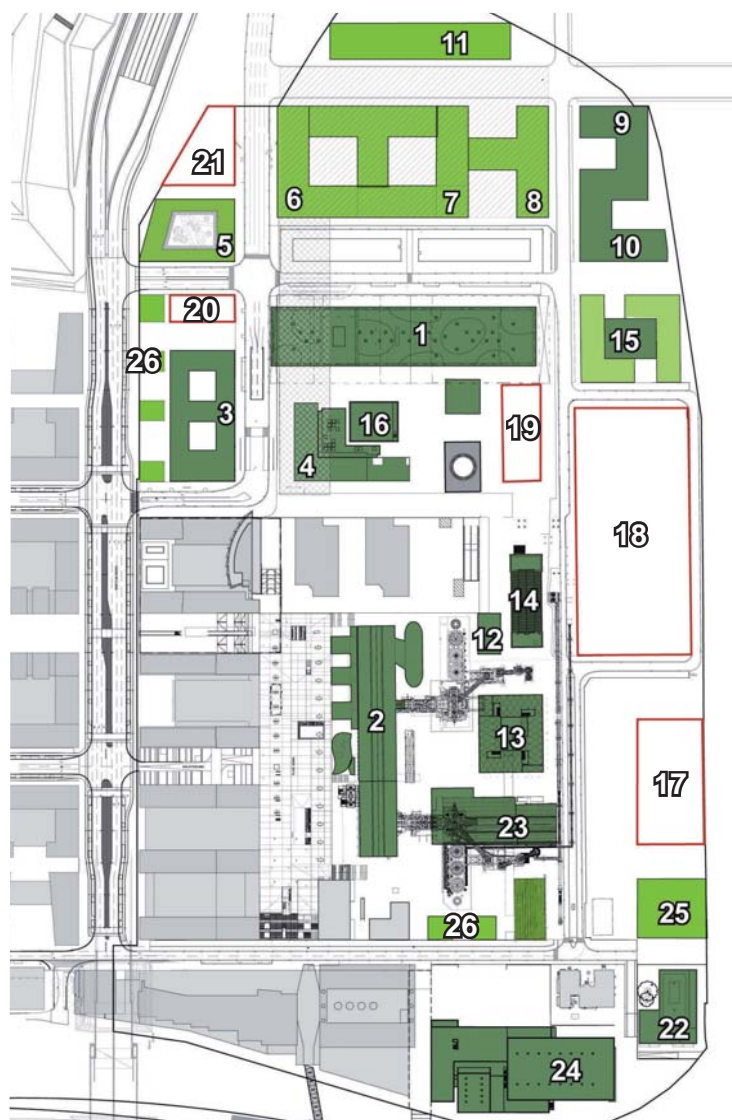
Informations et réservations : Le Fonds Belval, tél. 26 840 227 / fb@fonds-belval.lu / www.fonds-belval.lu

Developpement des projets de la Cité des Sciences

Après l'hiver plutôt rude qui a causé l'arrêt des chantiers sur une période prolongée, les travaux ont repris à grande vitesse en février-mars 2010 et les grues tournent de nouveau depuis quelques mois sur l'ancienne friche industrielle. C'est l'occasion de donner un aperçu sur l'état d'avancement des projets de la Cité des Sciences et de faire le tour des chantiers du Fonds Belval.

La Terrasse des Hauts Fourneaux - perspective depuis la France



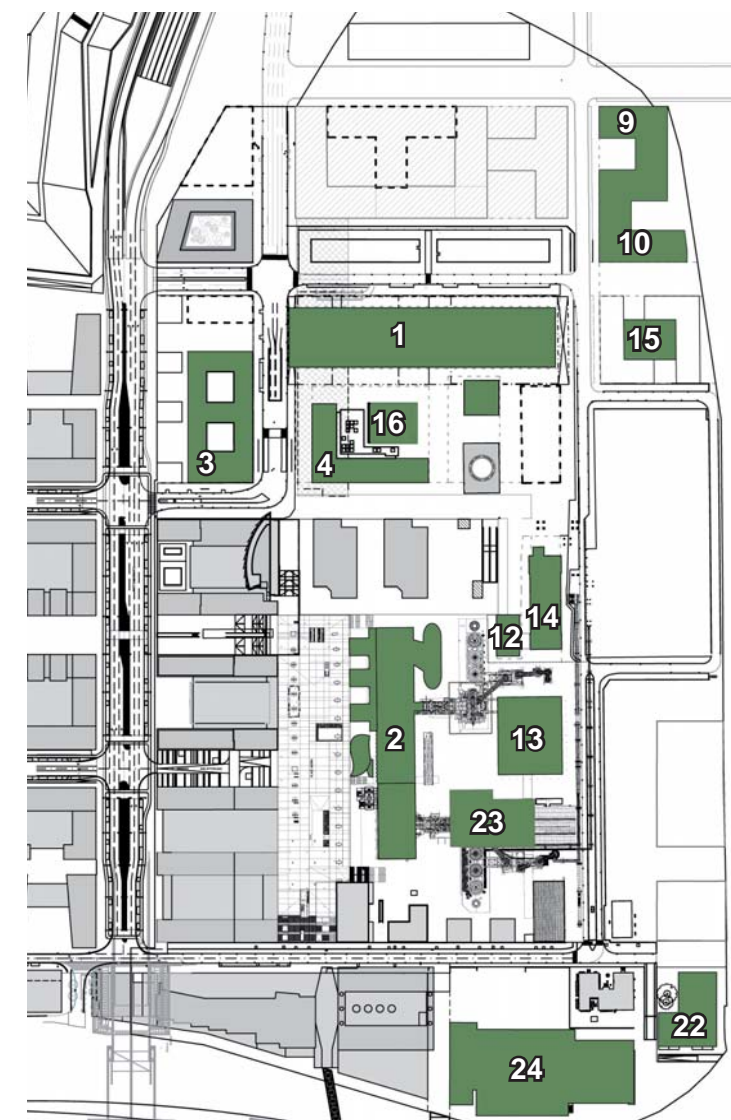


1. la maison du savoir
2. la maison du livre
3. la maison des sciences humaines
4. la maison du nombre
5. la maison de l'ingénieur
6. la maison des matériaux II
7. la maison de l'environnement I
8. la maison de l'environnement II
9. la maison des matériaux I
10. la maison de la vie
11. les ateliers et halles d'essais
12. le bâtiment biotech
13. la maison de l'innovation
14. l'incubateur d'entreprises
15. les ateliers d'essais ingénieur
16. la maison des arts et des étudiants
- 17-21. terrains en réserve
22. le bâtiment administratif pour le compte de l'Etat
23. le centre national de la culture industrielle
24. la rockhal
25. les archives nationales
26. logements

Plan d'implantation des bâtiments de la Cité des Sciences - phase finale

Le programme de la Cité des Sciences vise la construction d'une bonne vingtaine de bâtiments sur la Terrasse des Hauts Fourneaux d'après le plan d'implantation arrêté sur la base d'un travail d'experts nationaux et internationaux. Le plan d'aménagement de la Terrasse distingue plusieurs pôles de développement, la partie Nord avec le bâtiment central de l'Université, la Maison du Savoir, les immeubles pour les sciences naturelles, les sciences humaines, le logement et les activités estudiantines, la partie Sud avec les bâtiments du pôle Innovation et de l'Incubateur d'entreprises ainsi que les fonctions socioculturelles, la bibliothèque universitaire, les hauts fourneaux et les activités de la culture industrielle, les Archives nationales et la Rockhal. Le plan projetant la phase

finale de la construction de la Cité des Sciences prévoit aussi des extensions de certains bâtiments comme la Maison du Savoir ou la Maison des Sciences Humaines ainsi que des réserves de terrain pour des potentielles nouvelles fonctions futures. Les bâtiments ont été conçus pour être flexibles. A l'exception de la Maison du Savoir, le programme de construction distingue en gros des espaces de bureaux, des espaces de laboratoires et des ateliers. Les bâtiments de bureaux sont des plateaux libres, la subdivision intérieure se fait selon les besoins des utilisateurs. Il en est de même pour les laboratoires. Le programme de construction prévoit deux phases. Dans l'immédiat seront construits les premiers bâtiments de l'Université indispensables pour le fonctionnement des deux facultés



Plan d'implantation des bâtiments de la Cité des Sciences - phase immédiate

qui viendront rejoindre le site. Il s'agit de la Maison du Savoir et du restaurant universitaire, de la Maison des Sciences Humaines, de la bibliothèque universitaire et de la Maison des Arts et des Etudiants. Au niveau des sciences naturelles, les bâtiments à réaliser sont la Maison du Nombre avec la centrale de production de froid et le Centre de Calculs central de l'Université, la Maison des Matériaux I (sciences de la vie) et la Maison des Matériaux II (sciences des matériaux). Les autres bâtiments destinés aux sciences naturelles prévues dans la partie Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux seront construits dans la deuxième phase. Ceci concerne entre autres la Maison de l'Ingénieur dont les fonctions sont réparties sur les autres bâtiments, complétés par des ateliers d'essais. Le CRP Henri

Tudor occupera les disponibilités de la Maison de l'Innovation.

Les travaux de construction avancent comme prévus. A l'heure actuelle, cinq bâtiments du Fonds Belval sont en phase chantier. Ce sont l'Incubateur d'entreprises, les hauts fourneaux, le Lycée Belval, le premier Bâtiment administratif pour le compte de l'Etat et la Maison du Savoir. Le projet de la Maison des Sciences Humaines, voté le 18 décembre 2009 par la Chambre des Députés, est en phase de préparation du chantier, les soumissions pour le gros oeuvre sont en cours, tandis que trois autres projets de loi ont été soumis au gouvernement en 2009: la Maison du Nombre, la Maison de l'Innovation et la Maison du Livre ou bibliothèque universitaire.

Le tour des chantiers au printemps 2010

En arrivant sur le site de Belval, un grand chantier au pied du bâtiment de la banque Dexia s'annonce avec une clôture d'environ 700 m de longueur. A vrai dire, il ne s'agit pas d'un seul, mais de plusieurs chantiers. Ici se dresseront bientôt les bâtiments de la Maison du Savoir avec le restaurant universitaire comme volume séparé et la Maison du Nombre ainsi que la Maison des Arts et des Etudiants. Un peu plus loin, en face de la halle des soufflantes, l'Incubateur d'entreprises, l'ancien vestiaire des ouvriers transformé, et derrière celui-ci le nouveau bâtiment Biotech qui seront tous les deux achevés au début 2011. Les travaux de démantèlement des hauts fourneaux sont terminés, le nouveau projet de loi en attente du vote par la Chambre des Députés permettra de

procéder à la restauration des vestiges industriels. Plus au Sud de la Terrasse des Hauts Fourneaux, sur l'extrême limite du territoire, à côté de la Rockhal, les grues annoncent la construction du premier Bâtiment administratif pour le compte de l'Etat à Belval.

Beaucoup de neuf est à signaler finalement du côté de Sanem, le Lycée Belval se dresse sur son plateau et est dorénavant visible de loin. Et il n'est pas le seul bâtiment dans cette partie du site. A proximité on distingue le chantier du Centre intégré pour personnes âgées, un projet de la commune de Sanem, cofinancé par l'Etat, et les immeubles résidentiels des promoteurs privés, dont le premier est déjà opérationnel.



Lycée Belval: dernière ligne droite



La façade Est du Lycée Belval

Un des chantiers les plus avancés du Fonds Belval est celui du Lycée qui se construit sur le territoire de la commune de Sanem. Conçu comme un solitaire, le Lycée Belval se dresse sur un plateau et sera entouré d'un parc public qui relie le quartier d'habitation Belval et le « Square Mile », la partie centrale du site à fonctionnalité mixte. Le Lycée aura une surface totale de 40 000 m² et pourra accueillir jusqu'à 1 500 élèves. Commencé en

2009, le bâtiment sera opérationnel pour la rentrée 2011.

Le Lycée comporte principalement des salles de classes et de formations et des ateliers pour le travail pratique et technique, une salle de fêtes, une bibliothèque, un restaurant et une cafétéria, des infrastructures sportives et des zones récréatives.



Vue sur la grande cour intérieure en chantier

Le bâtiment est conçu pour offrir un maximum de convivialité et de bien-être à ses utilisateurs. L'immeuble sur plan quadrilatère s'articule autour d'une grande cour intérieure et des petites cours extérieures disposées en rez-de-jardin. Cette configuration permet de disposer les volumes des espaces pédagogiques face à des espaces récréatifs ouverts. Le bâtiment se compose de quatre niveaux, le rez-de-jardin, le socle ou rez-de-chaussée, le 1^{er} et le 2^e étage. La base de l'immeuble est formée par des volumes regroupant les espaces communs. Le vaste hall d'entrée se développant sur trois niveaux forme avec le parvis le

Image de synthèse montrant l'entrée principale côté Est



Escaliers vers le rez-de-jardin

lieu de transition majeur entre le parc et l'enceinte scolaire. Le rez-de-jardin comprend les ateliers ainsi que les infrastructures sportives. Les salles de cours se situent au 1^{er} et 2^e étage. Tous les espaces sont éclairés de lumière naturelle créant une atmosphère de légèreté.

La façade joue sur le contraste des couleurs et des matériaux : un habillage en panneaux de façade au niveau du socle, des fines structures métalliques et des grandes baies vitrées au niveau des étages. Ici, une vue superbe se dégage sur le parc et les alentours. Une finition en terrazzo a été choisie pour le revêtement des sols, les parois dans les espaces de circulations sont en béton vu, les salles

Niveau 2^e étage





Image de synthèse de la grande cour intérieure

auront une finition en enduit. La salle des fêtes qui s'ouvre vers la grande cour se distingue par ses formes arrondies.

Si le Lycée bénéficie d'une situation privilégiée dans un écran de verdure qu'est le parc Belval, la zone intermédiaire des alentours immédiats du bâtiment a fait l'objet d'une planification soignée dès le départ pour garantir un environnement de qualité. Les aménagements extérieurs faisaient partie de la mission du concours d'architectes. En dehors des architectes et ingénieurs, la maîtrise d'œuvre comprend également un bureau de paysagistes. Les espaces extérieurs qui font l'objet d'un aménagement paysager sont les cours de récréation, les alentours immédiats du bâtiment et les arrêts bus.

Etat d'avancement

Les travaux de gros œuvre et de maçonneries sont achevés. L'isolation thermique et l'installation des fenêtres à triple vitrage ont commencé au mois d'avril. Le parachèvement, les installations de ventilation, de chauffage, de sanitaire et d'électricité et la réalisation de l'enduit mural sont en cours. Les prochaines étapes du projet concernent le début des travaux d'aménagements extérieurs. La mise hors eau et la réalisation des installations techniques ainsi que les enduits se poursuivront dans les différentes zones du projet. Le chantier sera complètement achevé en 2011.

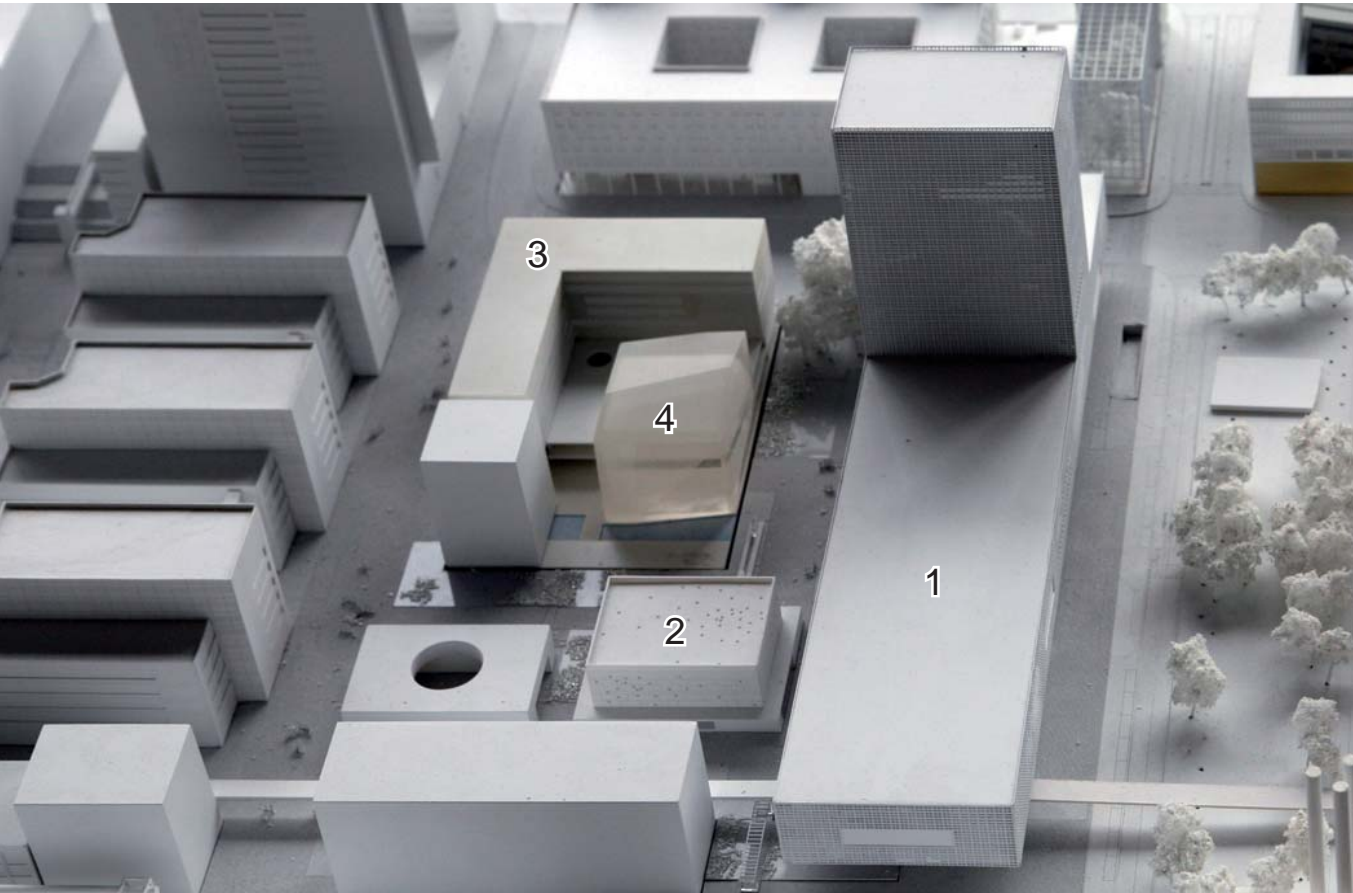


Vue sur la grande cour avec le volume qui abritera la salle des fêtes

La façade Ouest



Maison du Savoir: travaux de terrassement en cours



La Maison du Savoir (1), le restaurant universitaire (2), la Maison du Nombre (3) et la Maison des Arts et des Etudiants (4)

Implantée sur un site industriel contenant d'importantes infrastructures de l'ancien haut fourneau C dans le sol, les préparations pour le chantier de la Maison du Savoir se sont avérées particulièrement pénibles et ont duré plus d'un an. En effet, une grande masse de soubassements en béton et de nombreuses conduites de réseaux souterrains ont dû être enlevées avant d'entamer les travaux de terrassement pour le nouvel immeuble qui sera le bâtiment phare de la Cité des Sciences.

La Maison du Savoir regroupe les fonctions communes de l'Université. Le bâtiment aura une surface brute d'environ

60 000 m² et se situe dans la partie Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux.

La Maison du Savoir se compose d'une grande barre horizontale de 180 m posée sur deux socles. Un des socles est surmonté d'une tour atteignant quelques 82 m. La force expressive de la Maison du Savoir est soulignée par sa façade, une grande résille qui enveloppe le volume entier. Elle est constituée de caissons métalliques qui servent de pare-soleil.

La Maison du Savoir comprendra les infrastructures d'enseignement géné-

ral, à savoir les auditorios et les salles de séminaires, ainsi que le rectorat et l'administration centrale de l'Université du Luxembourg. Les infrastructures d'enseignement comprennent le grand auditorio de 750 places, les salles d'enseignement et l'accueil des étudiants et des professeurs vacataires. Le grand auditorio est situé au sous-sol, les salles d'enseignement sont toutes aménagées dans la grande barre horizontale qui comporte trois niveaux. Les salles de cours et auditorios sont situés dans la barre du niveau 2 au niveau 4.

Au 1^{er} étage du socle du bâtiment de l'enseignement se trouvent les salles d'étude pour les étudiants ainsi qu'une médiathèque. Le rectorat et l'administration générale de l'Université seront logés dans la tour qui comprend 18 étages. Le 5^e étage de la tour sera occupé par le service pour étudiants (SEVE), les étages 6 à 18 hébergeront les autres services de l'administration de l'Université du Luxembourg. Un parking souterrain comprendra quelques 400 emplacements.

Dans un pavillon indépendant relié aux fondations du haut fourneau C sera aménagé un restaurant universitaire qui sera aussi ouvert au public.

Etat d'avancement

Le premier coup de pelle pour la Maison du Savoir a été célébré le 20 mars 2009. Après le dégagement de la majeure partie des structures métalliques voire en béton des installations industrielles dans le sol a démarré la phase de l'installation de chantier: implantation d'une clôture, de baraques de chantier, d'une station de tri et de recyclage de matériaux, d'une station de lavage de pneus des camions, etc. Sur le terrain ont été effectués des analyses et des carottages pour vérifier les conditions géologiques et le degré de pollution du sol. Ensuite les parois verticales de terrassement ont été stabilisées et les restes de structures du haut fourneau C démolis. A l'heure actuelle, les soumissions pour le gros œuvre sont clôturées, les soumissions pour les façades et les techniques sont en cours.

Les infrastructures industrielles dans le sol ont conditionné les préparations pour le chantier



La Maison du Nombre: projet de loi en procédure



Image de synthèse de la Maison du Nombre et de la Maison des Arts et des Etudiants

La Maison du Nombre est destinée aux Sciences des Mathématiques et de l'Informatique de l'Université du Luxembourg. Elle accueillera des activités de recherche et d'enseignement pour les étudiants en master et hébergera le Centre de Calculs central de la Cité des Sciences. Le bâtiment avec une surface brute de quelques 12 500 m² sera implanté dans la partie Nord de la

Terrasse des Hauts Fourneaux, sur une parcelle se trouvant au Sud de la Maison du Savoir.

La Maison du Nombre se présente comme bâtiment en forme de «L» avec une façade à caractère minéral. Elle contient des surfaces de bureaux pour les chercheurs et le personnel administratif ainsi que d'un plateau technique. Les surfaces

de bureaux se trouvent sur les étages supérieurs. Elles sont complétées par des surfaces accessoires regroupées dans le noyau des plateaux de bureaux et comportant les éléments fonctionnels suivants : local pour la distribution du réseau informatique, un local de reproduction, un bloc sanitaire, une kitchenette, un local entretien, un local des distributions techniques et un local pour les raccordements électriques. Le plateau technique se développe sur les niveaux -1 à +1. Il regroupe le laboratoire de robotique, des salles de séminaires, des salles multimédia et des salles de réunions.

Au sous-sol de la Maison du Nombre se

trouvent le Centre de Calculs de l'Université ainsi que la première centrale de production de froid.

Etat d'avancement

Le projet de loi pour la Maison du Nombre a été soumis au gouvernement et est en attente du vote par la Chambre des Députés. Comme le chantier de la Maison du Nombre se trouve dans la même enceinte que la Maison du Savoir, les sondages et analyses du sol ont été effectués en même temps, la station de tri et de recyclage dimensionnée pour les deux bâtiments desservira les deux chantiers.

Le futur emplacement de la Maison du Nombre



Hauts fourneaux: feu vert pour la restauration



Compte tenu de la situation économique, le projet de loi ayant pour objet la valorisation des hauts fourneaux de Belval qui avait trouvé un accord de principe de la part du gouvernement au début de l'année 2009 a été révisé suite aux délibérations de la Commission pour le développement durable de la Chambre des Députés. Le projet de loi amendé prévoit la réalisation dans une première phase des travaux de restauration et de traitement de surfaces tandis que la construction du Centre National de la Culture Industrielle destiné à valoriser le site par des activités d'expositions et de manifestations temporaires autour de la culture industrielle, scientifique et technique est reporté à une phase ultérieure. Le projet de loi ainsi amendé a été renvoyé au Conseil d'Etat qui l'a approuvé dans sa séance du 20 avril 2010. Le projet de loi pour la valorisation des hauts fourneaux est en attente du vote.

Le concept de conservation des hauts fourneaux tel qu'il avait été retenu par le gouvernement en 2005 prévoit la conservation du haut fourneau A en vue de l'implantation du Centre National de la Culture Industrielle et le démantèlement du haut fourneau B jusqu'à ses éléments

majeurs, à savoir la tour carrée, les cowpers, l'épuration des gaz et la cheminée formant la silhouette. Les travaux de démantèlement des hauts fourneaux commencés en janvier 2007 ont été clôturés en 2009. Les opérations réalisées ont porté sur :

- le démantèlement des planchers de la tour carrée du haut fourneau A et des tours gueulard du haut fourneau A ainsi que du haut fourneau B, en vue de leur restauration;
- le démantèlement des planchers de la tour carrée du haut fourneau B;
- le démontage de la toiture Nord de la Möllerei;
- le démantèlement des silos à minerai de la partie Nord de la Möllerei.

En 2009 a été réalisée en plus une opération de remise en état de la cheminée en maçonnerie du haut fourneau A d'une hauteur de 75 m. Lors des diagnostics des structures industrielles, il avait été constaté que les dégradations tant aussi bien sur le manteau extérieur que sur les réfractaires du conduit de fumée de la cheminée s'étaient accélérées en raison de l'arrêt de l'exploitation qui remonte à l'époque de la réfection du haut fourneau

Les structures conservées demandent un traitement de surface différencié





Travaux de restauration de la cheminée

au début des années 1990. Une réfection partielle de la cheminée était donc indispensable. Ces travaux non prévus au départ s'avéraient cependant urgents en raison des dangers que l'état précaire de la cheminée générerait. La réfection de la cheminée consistait en la démolition et la reconstruction de la partie supérieure (13,5 m), la restauration de +/- 450 m² de maçonnerie, le renouvellement du cerclage et de l'échelle ainsi que la démolition de la doublure intérieure de la maçonnerie. Les travaux sur la cheminée du haut fourneau A ont commencé en avril 2009 et seront achevés en automne 2010.

Parallèlement aux travaux de démantèlement et de restauration ont été réalisées des études approfondies relatives au traitement des surfaces des éléments métalliques et des éléments en béton. Les hauts fourneaux, à l'origine conçus

pour opérer dans un environnement chaud qui garantissait une protection contre la corrosion, se sont trouvés exposés après leur arrêt aux intempéries de nos climats froids et humides. Pour préserver les vestiges, un important travail de traitement des surfaces s'impose. Finalement, les hauts fourneaux qui se retrouveront au cœur de la Cité des Sciences seront mis en lumière d'après un concept de l'artiste-créateur Ingo Maurer sur la base de lumière blanche créant un jeu de contrastes entre ombre et lumière. Le vote de la loi permet de réaliser le traitement des surfaces des hauts fourneaux et la restauration respectivement la remise en place d'éléments manquants comme la plateforme des « bleeders », les plateaux de la tour carrée du haut fourneau A, les escaliers, qui avaient été enlevés lors des travaux de démantèlement.

Le traitement de surfaces des hauts fourneaux

Dans la prochaine phase de travaux sera entamé le traitement des surfaces. Comme les vestiges industriels devraient être conservés sur un horizon de 30 ans, un important traitement des surfaces s'impose. Celui-ci poursuit un double but :

- assurer l'intégrité structurelle des hauts fourneaux, pour assurer la sécurité physique dans tout le périmètre citadin;
- garantir l'esthétique et harmoniser l'aspect visuel des hauts fourneaux dans le futur paysage urbain.

Atteindre ce double but est un véritable défi et a été l'objet de recherches très poussées pour trouver les solutions de traitement adaptées. Il faut savoir qu'il n'existe aucun produit sur le marché qui rendrait possible la conservation à long terme de la belle patine sur l'ensemble des installations. Le Fonds Belval a fait appel aux meilleurs fournisseurs pour faire des essais sur les installations des hauts fourneaux et de tester l'évolution des parties traitées.

La conservation des hauts fourneaux se fera :

- avec les meilleurs systèmes de protection disponibles sur le marché;
- au moyen des systèmes de peinture les plus écologiques;
- avec les meilleures techniques par rapport à la protection de l'environnement.

Le Fonds Belval a contacté les producteurs internationaux de peinture les plus réputés, capables de proposer des systèmes de peinture performants, et cela sur base de cas d'espèce. Avec la demi douzaine de grandes firmes retenues, des essais furent exécutés entre 2006 et 2008 sur des endroits propices du site, pour juger des performances en matière de coûts, d'applicabilité, d'esthétique et de durabilité.

Toutes les peintures se distinguent, outre leurs performances intrinsèques, par

leur contenu en solvants et leur teneur en accélérateurs chimiques, deux composantes dont il faut diminuer au maximum la teneur. Les peintures les plus écologiques contiennent un minimum de solvant et aucun accélérateur chimique. Ces considérations ont joué un rôle important dans le choix des systèmes.

Un système de peinture étant généralement multicouches, il y a une différence environnementale marquée entre une peinture bicouches et une peinture quadricouches. Par ailleurs les performances d'une peinture dépendent de la qualité de la préparation de la surface à peindre, qui est normalement le sablage pour enlever la rouille. Les différents systèmes se distinguent par leurs exigences en matière de sablage. Finalement, le produit doit être facilement apte à la repeinture, en cas d'endommagements ou de réparations des vestiges industriels dans les années à venir.

Le projet de restauration des hauts fourneaux sera présenté en détail dans une prochaine édition du Magazine.

Structures en béton du haut fourneau B



Incubateur d'entreprises: fin de chantier début 2011



L'Incubateur d'entreprises est un projet qui a connu une phase difficile dépendant de la décision quant à la sauvegarde ou non du « highway » auquel il était étroitement lié. Une fois cette décision prise, le chantier a pu avancer et le parachèvement intérieur est en cours.

L'Incubateur est une infrastructure destinée à accueillir des jeunes entreprises qui se créent à partir de projets de recherche dans le cadre de la Cité des Sciences. L'Incubateur est aménagé dans les anciens vestiaires des hauts fourneaux, c'est le premier immeuble du patrimoine industriel de Belval à trouver une nouvelle destination. L'origine du bâtiment des vestiaires remonte à 1969, des extensions furent réalisées en 1972 et 1978. L'immeuble est situé à proximité immédiate du haut fourneau B.

Le projet de construction prévoit la réalisation d'un « bâtiment dans le bâtiment » permettant de conserver l'apparence ex-



La façade Sud-Est de l'ancien vestiaire transformé en Incubateur d'entreprises

térieure de l'immeuble existant et d'intégrer dans le volume une nouvelle enveloppe fonctionnelle.

L'Incubateur d'entreprises aura une surface brute de quelques 4 800 m² et comporte trois parties bien distinctes : les surfaces propres à la gestion de l'Incubateur, les surfaces locatives privées et les surfaces communes qui comportent les locaux et infrastructures logistiques qui peuvent être utilisées par tous les locataires de l'Incubateur, notamment la réception, la cafétéria, la salle multimédia, les salles de réunions, les locaux

de reproduction, etc. L'Incubateur peut accueillir en permanence 6 à 8 projets d'entreprises.

Etat d'avancement

Les travaux de gros œuvre sont achevés. La pose de la nouvelle charpente et couverture de toiture ainsi que des nouvelles menuiseries extérieures sont en cours de finition. Le bâtiment étant ainsi clos et à l'abri des intempéries, les travaux de pose des techniques ont débuté au mois de mai. La livraison du bâtiment est prévue pour début 2011.

Bâtiment Biotech: fin de chantier début 2011

Le bâtiment Biotech est un projet non prévu dans le programme de construction de la Cité des Sciences. Conformément à la loi du 25 juillet 2002, le Fonds Belval peut également être chargé par un tiers, aux frais de ce dernier, de la réalisation d'infrastructures sur le site. Dans le cas du bâtiment Biotech, c'est l'Université du Luxembourg qui finance l'immeuble. Le projet a pu démarrer rapidement.

Le bâtiment Biotech forme un ensemble avec la Maison de l'Innovation et l'Incubateur d'entreprises en plein cœur des anciennes installations industrielles

autour du haut fourneau B. L'immeuble hébergera le Centre de Biologie Systémique de l'Université du Luxembourg un nouveau centre interdisciplinaire de recherche en biotechnologies. Le Centre de Biologie Systémique s'inscrit dans la politique de diversification économique du gouvernement luxembourgeois, essentiellement dans le cadre du plan «Technologies de la Santé». Cette initiative, dans laquelle le gouvernement investira quelques 140 millions d'euros sur les cinq prochaines années, a pour objectif de développer un pôle de compétences en médecine moléculaire.

Image de synthèse du bâtiment Biotech



Les premiers niveaux du bâtiment Biotech en construction

Le bâtiment Biotech d'une surface brute de 3 300 m² se compose avant tout de laboratoires avec des surfaces de bureaux intégrées. C'est un monolithe avec une toiture plate. Il compte huit niveaux dont un souterrain. Trois niveaux sont occupés par les équipements et installations techniques nécessaires. Les cinq niveaux restants comprennent les laboratoires et les surfaces de bureaux. Les circulations verticales et horizontales se trouvent du côté Est, les laboratoires et les surfaces de bureaux du côté Ouest.

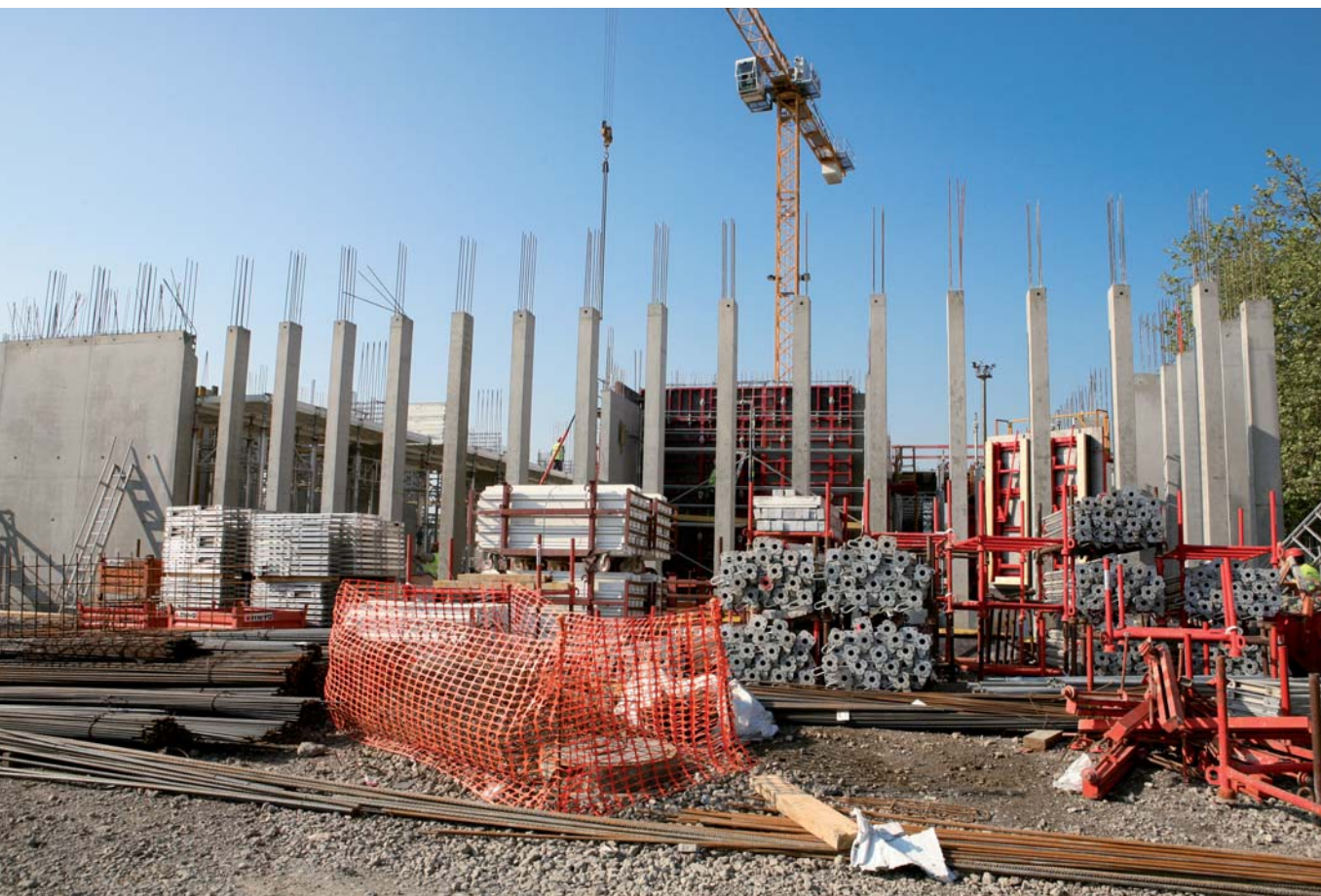
Le bâtiment est conçu de façon à pouvoir relier ultérieurement le bâtiment de l'Incubateur d'entreprises grâce à une passerelle pour constituer un seul ensemble. Outre la façade Ouest qui s'ouvre par des grandes baies vitrées, les façades restent en majeure partie fermées sur les trois côtés. Le revêtement consistera en

un habillage architectonique soulignant le caractère minéral des façades.

Etat d'avancement

Les travaux de gros œuvre sont en cours. Après les sondages et analyses de terrain le chantier a commencé le 13 novembre 2009 avec les travaux de terrassements, immédiatement suivis des travaux de fondations sur pieux qui ont été achevés avant les congés d'hiver. Au printemps le chantier a rapidement évolué. Fin mai les dalles et voiles en béton du sous-sol, rez-de-chaussée et des deux premiers niveaux étaient construits et la pose des équipements techniques est prête à commencer sur ces niveaux. Les travaux de gros œuvre des 8 niveaux seront finis pour juillet 2010 et le bâtiment sera livré au début 2011.

Bâtiment administratif: fin du gros œuvre 2011



Le premier Bâtiment administratif pour le compte de l'Etat à Belval accueillera l'Administration de l'Environnement, l'Administration de la Gestion de l'Eau, la Commission nationale pour la Protection des Données ainsi que le Fonds Belval qui est actuellement installé dans un bâtiment provisoire à Belval. Le bâtiment aura une surface brute de 18 000 m². En date du 19 décembre 2008 la Chambre des Députés a voté le projet de loi pour la réalisation du bâtiment. Il sera construit à l'extrémité Sud-Est de la Terrasse des Hauts Fourneaux.

Le nouveau bâtiment d'une hauteur totale de 60 m aura une façade en «klinker», matériau industriel de longue tradition particulièrement bien adapté au site de Belval. Des éléments en aluminium éloxé employés pour les châssis de fenêtres deviennent plus importants avec la hauteur du bâtiment et confèrent une expression de légèreté à la tour. L'immeuble est composé de deux volumes distincts, un socle et une tour. Dans le socle sont essentiellement logés les laboratoires de l'Administration de la Gestion de l'Eau et de l'Adminis-

tration de l'Environnement, ainsi que certaines infrastructures communes, notamment les accès aux étages, une grande salle de conférences, modulable selon les besoins. Ces locaux peuvent être utilisés par tous les locataires de l'immeuble.

Les laboratoires et bureaux y afférents réservés aux deux administrations environnementales sont situés aux 1^{er} et 2^e étages du socle de l'immeuble. Au 3^e étage se trouvent des locaux communs aux administrations, des locaux techniques et des bureaux. La tour est affectée exclusivement à des surfaces de bureaux qui sont développées sur les quatre façades autour d'un noyau central comportant les escaliers, les ascenseurs ainsi que les locaux sanitaires et techniques des étages respectifs. Au

sous-sol de l'immeuble sont aménagés les locaux techniques et les locaux de stockage des administrations ainsi qu'un garage pour les voitures de service.

Etat d'avancement

Le bâtiment a été mis en chantier début octobre 2009. Les travaux de gros œuvre sont en cours, le sous-sol et le socle comprenant le rez-de-chaussée et trois étages sont construits. Le gros œuvre sera achevé au printemps 2011. Les soumissions pour l'échafaudage, les menuiseries extérieures et le revêtement des façades ont été adjudgées, de même que les soumissions techniques pour l'électricité, les sanitaires, les HVAC (chauffage, ventilation et climatisation). Les soumissions pour le parçhèvement sont en cours.

Le Bâtiment administratif en construction face au siège de la société agora, à la Rockhal et aux hauts fourneaux



« Beyond the City of Science »

Projets d'étudiants sur la zone transfrontalière du val de l'Alzette

Technische Universität Dortmund Fakultät für Raumplanung, Fachgebiet Städtebau, Stadtgestaltung und Bauleitplanung

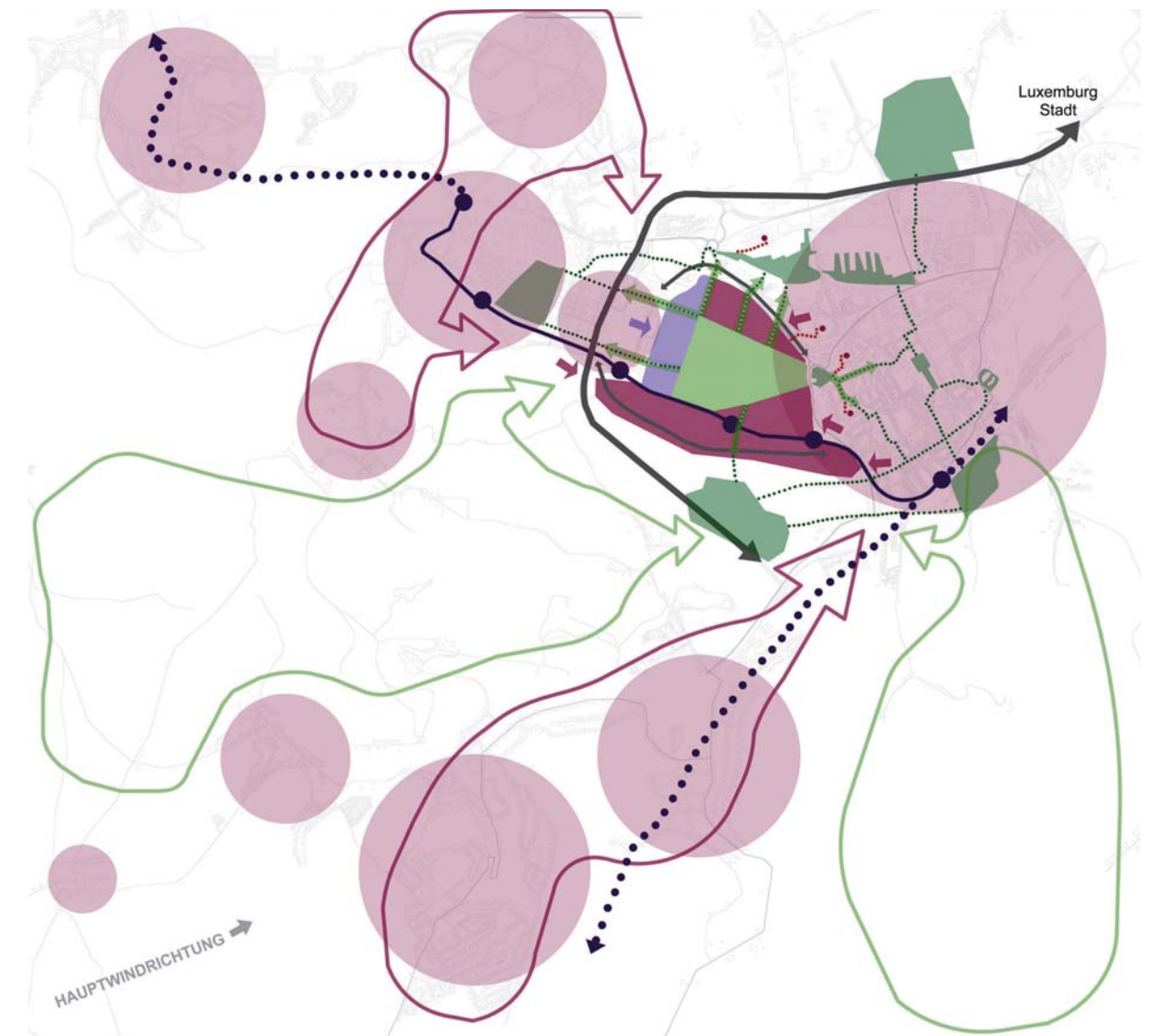
Les mutations de la société industrielle vers une société de services dans le Sud du Luxembourg, traditionnellement marqué par l'industrie de l'acier, représentent la trame de fond du séminaire pour étudiants de la 4^e année d'études en aménagement du territoire à l'Université de Dortmund qui s'est déroulé pendant le semestre d'hiver 2009.

Le travail a commencé par un état des lieux et le développement de concepts généraux. La question primaire qui se posait concernait les relations du nouveau site universitaire avec la région et plus particulièrement avec l'espace transfrontalier du côté français. Le but était de surmonter les frontières rigides au profit

d'un aménagement intégré, interrégional. Le développement de Belval devait être considéré comme ayant un rayonnement sur toute la région du val de l'Alzette.

Le projet d'aménagement qui en découle porte sur le développement d'un terrain qui à l'heure actuelle est encore occupé par l'industrie sidérurgique. Il s'agit de la partie Est de Belval, située entre le quartier de la Cité des Sciences et le centre de la ville d'Esch-sur-Alzette. Cette surface offre à longue échéance la chance de relier le site de Belval au centre-ville et de créer des nouveaux espaces de qualité destinés à l'habitat, au travail, aux loisirs et à des espaces paysagers.

Une partie des étudiants ayant travaillé sur le projet pendant leur présentation



Schema de développement de l'agglomération du val de l'Alzette

Nouvelles voies pour Belval

Thomas Echte, Jennifer Risse, Sascha Schulz, Simon Vogt

Les trois aspects directeurs de la conception - centralité, espaces verts, interconnexions - sont présents dans toutes les phases d'aménagement. Le concept de développement à grande échelle vise à renforcer les villes et les communes dans le contexte régional et montre comment des espaces urbains et paysagers peuvent se développer en perspective. L'évolution du site universitaire et des aménagements avoisinants aura un effet de catalyseur pour le développement économique et démographique. L'élément central, qui intègre les aspects directeurs du projet, est l'espace vert au milieu de

la zone - il relie la Cité des Sciences à la ville historique et aux nouveaux quartiers urbains en développement. Autour du « triangle vert » s'établissent différentes fonctions qui contribuent à connecter les deux pôles au niveau urbain.

Avec un parc d'activités technologiques en tant qu'extension des structures universitaires, un habitat jeune, une mixité de fonctions - habitat / travail dans la partie au Sud de la voie ferrée ainsi que des formes d'habitat diversifiées, le concept répond à des demandes différenciées.

Par cette mixité des fonctions, la proximité des espaces verts et des zones urbaines vise à développer un site intégré et durable qui ouvre des « nouvelles voies ».



Projet d'aménagement de la partie Est du site de Belval, actuellement encore en exploitation par ArcelorMittal

Une nouvelle identité pour un ancien site industriel – du haut fourneau à la Cité des Sciences

Thomas Grügelsiepe, Christian Heide-
mann, Martin Rhode, André Zöllner

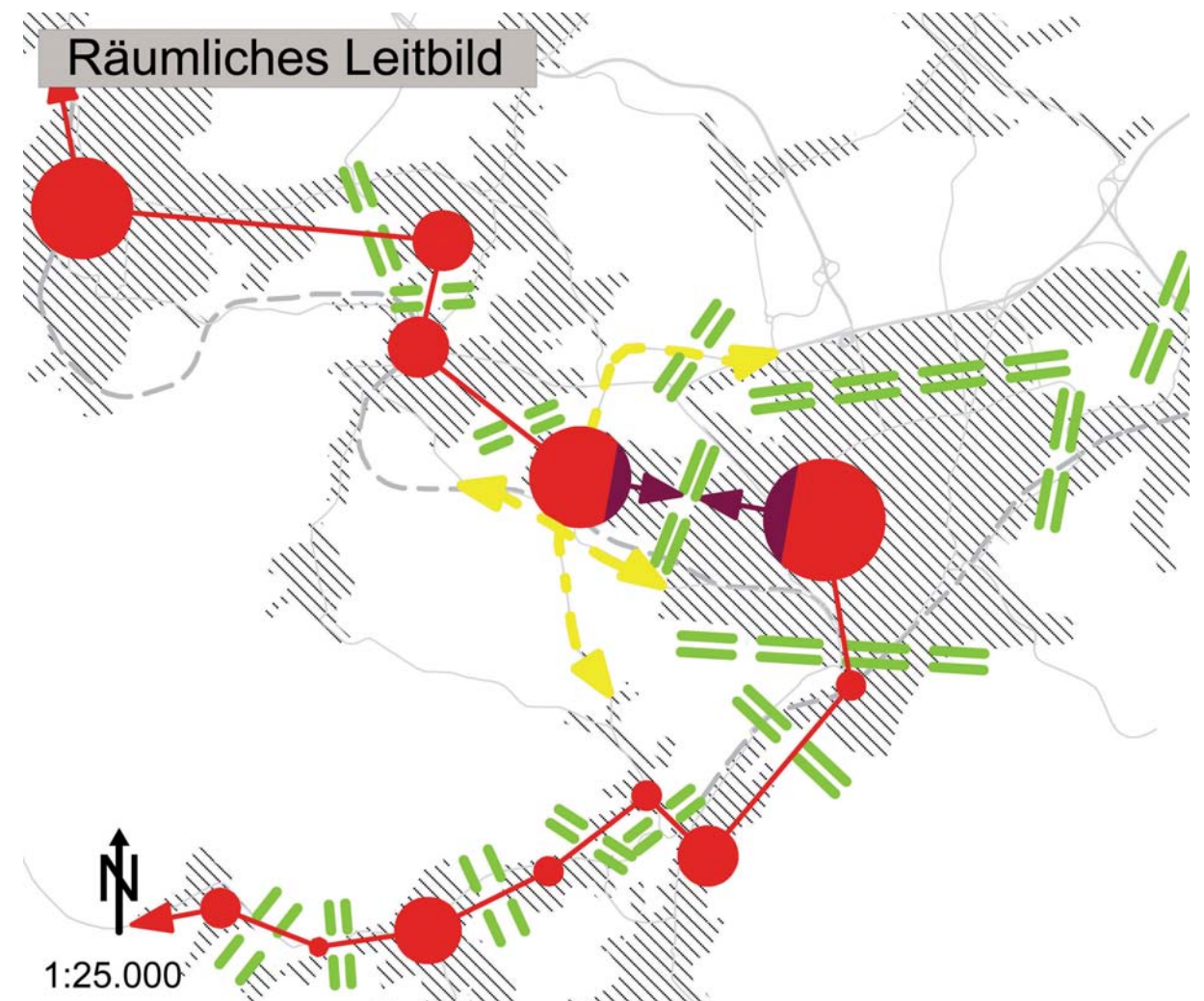
Un aspect important du projet est l'intégration du nouveau site de la Cité des Sciences dans le contexte régional. Les différentes villes et communes situées le long de l'axe d'urbanisation profitent des nouvelles réalisations. Leur développement est activé par la densification

urbaine et la reconversion des friches, sans mettre en péril l'équilibre entre les structures urbaines et les espaces libres par des extensions trop importantes de lotissements.

La reconversion de la surface industrielle entre le centre-ville d'Esch-sur-Alzette et Belval doit d'une part agrandir le site universitaire en développement par des surfaces destinées à l'habitat et au travail, et d'autre part maintenir la structure urbaine par l'intégration d'une bande verte.

L'aménagement proposé se base sur les structures existantes. L'aménagement à l'Est est destiné à l'habitat et à l'établissement d'activités commerciales et de services non nuisibles au voisinage. La partie occidentale est destinée à l'extension de la Cité des Sciences et à la création d'un centre de sport et de loisirs. Les constructions deviennent moins denses autour de l'espace vert central qui traverse le nouveau quartier du Nord au Sud. Un bâtiment industriel réaffecté relie les deux zones constructibles.

Modèle de développement régional, connexion Belval et centre-ville d'Esch-sur-Alzette





Plan de développement - la Cité des Sciences dans l'espace transfrontalier

Interconnexions

Jasmin Gründer, Sebastian Heynen, Anika Jansen, Simon Willemsen

En premier lieu il s'agit de connecter les deux espaces séparés à l'heure actuelle, à savoir le centre-ville d'Esch-sur-Alzette et la Cité des Sciences à Belval. Dans une seconde étape, la frontière entre la France et le Luxembourg sera suspendue pour renforcer la région transfrontalière. Le but est non seulement le rapprochement au niveau de l'espace construit, mais également le développement d'activités intégrées au niveau démographique et économique.

La connexion des différents quartiers se fait d'un côté à travers les espaces libres centraux à caractère diversifié. Au niveau de l'aménagement urbain, il faut s'imaginer des îlots de construction en forme de trapèze sur le modèle d'une fermeture éclair. Les sites aujourd'hui encore séparés se rejoignent, sans perdre leur identité propre. Un quartier intermédiaire naît ainsi développant une nouvelle identité.

Une structure d'aménagement urbaine similaire crée un lien à l'Ouest de la ville d'Esch-sur-Alzette avec la localité française de Russange. D'autres liaisons régionales seront optimisées par l'extension de l'autoroute A4 et du réseau ferroviaire.

La Ville d'Esch-sur-Alzette et les réseaux de coopération transfrontalière



La Ville d'Esch-sur-Alzette est engagée depuis belle lurette dans les réflexions sur le développement transfrontalier. Nous nous sommes entretenus avec Paul Weidig, conseiller communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette et représentant de la commune dans les réseaux de coopération transfrontalière.

Depuis quand peut-on parler d'une coopération entre la commune d'Esch-sur-Alzette et les régions limitrophes transfrontalières?

Les premières initiatives en vue d'une coopération transfrontalière remontent à la fin des années 1970. Une associa-

tion transfrontalière a même vu le jour, mais elle se heurtait au droit luxembourgeois en matière des syndicats de communes et n'était donc pas opérationnelle. En 1996 fut signée la « Charte de Karlsruhe » suivant un modèle de syndicat de coopération mis en oeuvre dans la région transfrontalière France-

Suisse-Allemagne. Néanmoins, un cadre légal faisant toujours défaut, une véritable coopération entre les communes luxembourgeoises et les communes limitrophes françaises n'a pas eu lieu. Pendant longtemps, des idées et projets ont été débattus des deux côtés de la frontière sans résultats concrets. Ainsi une étude « Belval 2015 » a été réalisée, des étudiants ont proposé des projets sur le territoire transfrontalier dans le cadre d'un workshop « Urban Vision » et une étude pour un aménagement urbain à l'endroit du crassier Terres Rouges a été présentée. Une difficulté majeure pour mener à bien des projets communs était aussi le déséquilibre structurel existant au niveau des communes qui n'ont pas les mêmes compétences et moyens. Avec le regroupement des communes françaises au sein de la Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) un partenariat est devenu plus facile.

Sur quels plans cette coopération existe-t-elle à l'heure actuelle ?

La situation plutôt défavorable à une véritable coopération a changé depuis peu avec la création en 2006 par le Parlement et le Conseil Européen d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT), lancé en 2008, qui offre enfin le cadre légal indispensable pour une coopération transfrontalière efficace. Entre-temps est né aussi le projet « Ecocité » qui peut être considéré comme un pendant au développement de Belval. Le projet « Ecocité » a été présenté par la Communauté des Communes françaises (CCHPVA), en collaboration avec la Ville d'Esch-sur-

Alzette, à Paris et a été retenu avec 12 autres projets parmi 113 concurrents de toute la France. Le choix en faveur du projet Ecocité-Belval a été fortement influencé par son caractère transfrontalier. La déclaration, par le Président Français, d'une Opération d'Intérêt National (OIN) sur le secteur Belval débloque en surplus des nouveaux moyens financiers du côté français, nécessaires pour mener à bien des projets d'envergure, une chance unique pour le projet Belval dans son cadre transfrontalier!

Quels sont les interlocuteurs?

Au départ, l'idée était de créer un instrument « bottom up » au niveau des communes, mais finalement le groupement est devenu un instrument « top down ». Dans le GECT sont représentés maintenant l'Etat et les communes de Mondercange, Sanem et Schifflange et la Ville d'Esch-sur-Alzette pour le côté luxembourgeois, l'Etat français, les départements Moselle et Meurthe-et-Moselle, le Conseil régional de Lorraine et la communauté des communes CCPHVA.

Quels sont les plus importants résultats de la coopération transfrontalière ? Quels projets concrets vous tiennent particulièrement à coeur ?

Un projet qui devrait devenir plus concret maintenant et qui me tient à coeur est la reconversion de la friche Terres Rouges. L'enlèvement du crassier et l'aménagement de la zone transfrontalière représentent une ouverture de la ville d'Esch qui, pour l'instant n'a plus d'espaces d'extension. Des projets concrets de coopération se défini-

3^e Journée internationale d'études « L'histoire c'est aussi nous »

Solidarité entre étrangers, solidarité avec
les étrangers: Du mutualisme associatif à
l'engagement politique et syndical

Samedi le 23 octobre 2010, de 9h à 18h à Dudelange,
centre culturel « opderschmelz »

ront également avec l'implantation de l'Université de Belval dont bénéficiera toute la région. Un autre projet important est le réseau de Villes LELA+ qui a été créé entre la Ville de Luxembourg, la Ville d'Esch-sur-Alzette, la Ville de Longwy et la Ville d'Arlon en juillet 2006 auxquelles se sont jointes les Villes de Thionville et de Metz. Cette nouvelle coopération transfrontalière entre des administrations communales a pour vocation de cumuler les compétences et les potentiels économiques, culturels et touristiques de ces villes au profit de leurs citoyens et citoyennes et de leurs entreprises. En travaillant de façon très pragmatique en impliquant très directement et très concrètement les maires des quatre villes, LELA+ est destiné à devenir une réalité politique dans la Grande Région dont les citoyens en profiteront quelle que soit la ville ou localité où ils habitent.

Un des premiers projets qu'il faut relever est la réalisation d'un réseau informatique de haut débit entre les villes signataires du contrat de coopération. L'inauguration de l'interconnexion des villes d'Esch-sur-Alzette et d'Audun-le-Tiche en fibre optique a eu lieu le 9 avril 2008. Une initiative récente est encore l'intention d'introduire des abonnements transfrontaliers de transports en commun, des forfaits libre circulation en abonnement hebdomadaire ou mensuel.

Quelles difficultés rencontrez-vous?

Les difficultés qui subsistent résultent d'un manque d'identification de la part des responsables politiques avec la région transfrontalière, certes compréhensible pour les communes qui n'ont pas de frontière commune avec les partenaires français. Les intérêts locaux restent toujours prioritaires.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

J'aimerais que les responsables et la population s'identifient plus fortement avec la coopération transfrontalière, un enjeu et une chance unique pour la valorisation du bassin supérieur de l'Alzette, Belval, et je pense que cela n'est possible qu'à travers des projets très concrets, porteurs d'une plus-value pour la qualité de vie de la population. L'extension du citybus de la Ville d'Esch vers les localités d'Audun-le-Tiche, Villerupt, Rédange et Russange et les localités de Belvaux, Sanem, Mondercange et Schiffange pourrait se réaliser à court terme. Je peux aussi imaginer qu'il sera possible de mieux partager les infrastructures sociales, sportives, culturelles et éducatives. Le conservatoire de musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette est un exemple qui rencontre beaucoup de succès.



*La société musicale Garibaldina à Esch-sur-Alzette, avec son drapeau inauguré en 1910
(Archives du CDMH)*

La 3^e Journée d'études, organisée par le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines en collaboration avec l'association Convivium et le Centre Culturel Régional «opderschmelz» traite du thème « Solidarité entre étrangers, solidarité avec les étrangers: Du mutualisme associatif à l'engagement

politique et syndical ». La question de la participation politique des étrangers est depuis quelques années au cœur des débats autour de la «cité», au Luxembourg, comme ailleurs en Europe. Ceci a incité le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines de Dudelange à s'intéresser à travers diverses mani-

IN DIE ZUKUNFT GEDACHT

Bilder und Dokumente zur Deutschen Sozialgeschichte

festations aux racines historiques de l'engagement citoyen des étrangers au Luxembourg, de même qu'aux mécanismes d'exclusion qui y ont été opposés.

La 3^e Journée d'études « L'histoire, c'est aussi nous » se propose de reprendre le fil des questionnements issus des deux rencontres antérieures (organisées en 2007 et 2008), mais encore d'autres manifestations comme le cycle « Présence, histoire, mémoires des Italiens au Luxembourg et dans la Grande Région » (2005, 2006, 2007) ou le colloque « Migration, Politik und Arbeit » (2009). Il convient également de rappeler la contribution spécifique du Centre de Documentation sur les Migrations Humaines à l'exposition et au catalogue « Retour de Babel ». Comme on pourra le constater en se reportant aux archives du site internet du CDMH, de nombreux partenaires, nationaux et internationaux, ont prêté leur concours à ces manifestations. La contribution du « Centro per lo studio e la documentazione delle Società di mutuo soccorso – Regione Piemonte » de Turin (I) doit

être particulièrement mise en relief, car elle a permis d'éditer les actes des journées antérieures.

Les deux premières journées avaient permis de mettre en relief les formes d'auto-organisation mises en place par les étrangers du Luxembourg et plus particulièrement les Italiens au début du XX^e siècle à travers les sociétés de secours mutuel. Elles ont aussi fait comprendre les stratégies de participation ou d'exclusion des étrangers qui ont accompagné la mise en place progressive de l'Etat-providence au Luxembourg au cours de ces mêmes décennies. Il est apparu dès lors que la lutte pour la participation aux droits sociaux est intimement liée à la question de la nation. Les interrogations ont également porté sur les mouvements et organisations – syndicats, partis politiques – qui au fil des décennies se sont éventuellement faits les porte-parole des revendications des étrangers.

La 3^e Journée reviendra sur le paradigme italien pour l'entre-deux-guerres et la 2^e

Guerre mondiale, mais s'ouvrira principalement à l'interaction d'autres groupes d'immigrés avec la société luxembourgeoise :

- Elle s'intéressera notamment à la place des étrangers dans la mosaïque syndicale de l'après 2^e Guerre mondiale.

- Elle tâchera d'étudier les stratégies développées par les syndicats face aux nouvelles immigrations et formes de mobilité (espagnole, portugaise, frontalières).

- Elle s'interrogera sur l'émergence d'un nouveau type d'acteurs associatifs (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés, Comité de Liaison des Associations d'Etrangers) et sur le rôle de l'unification européenne dans l'avancée des droits accordés aux étrangers.

- Elle tentera également d'étudier la place des femmes dans ces diverses évolutions.

La recherche ne s'étant pas encore intéressée à certaines des questions à évoquer, les organisateurs proposent de s'en approcher à travers des témoignages ou des débats avec des acteurs concernés.

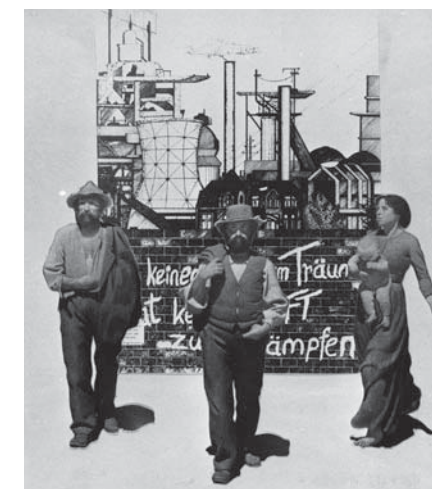
Exposition « Pour un avenir meilleur »

La manifestation sera encadrée par l'exposition « Pour un avenir meilleur. Histoire illustrée de la sécurité sociale en Allemagne », réalisée à l'initiative du Bundesministerium für Arbeit und Soziales (BMAS) et présentée par le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines à la Gare Usines de Dudelange. À partir des sources communes de l'histoire européenne (hôpitaux et tables des pauvres au Moyen-âge, « question sociale », émergence des syndicats, réformes et révolutions à l'ère industrielle, jusqu'aux spécificités actuelles du système allemand), l'exposition fournira l'occasion de revenir également sur la contribution allemande au mouvement syndical au Luxembourg.

Vernissage le vendredi 22 octobre 2010, à 19h, à la Gare Usines de Dudelange. L'exposition, qui restera ouverte jusqu'au 28 novembre 2010, du jeudi au dimanche, de 15h à 18h, sera accompagnée d'un programme d'ateliers et de visites.

Actes des Journées d'études 2007 et 2008

Les Actes des deux Journées d'études 2007 et 2008 ont été publiés en octobre 2009 par la Fondazione Centro per lo studio e la documentazione delle Società di mutuo soccorso et le Centre de Docu-



mentation sur les Migrations Humaines, sous le titre :

L'histoire c'est aussi nous / La storia siamo anche noi

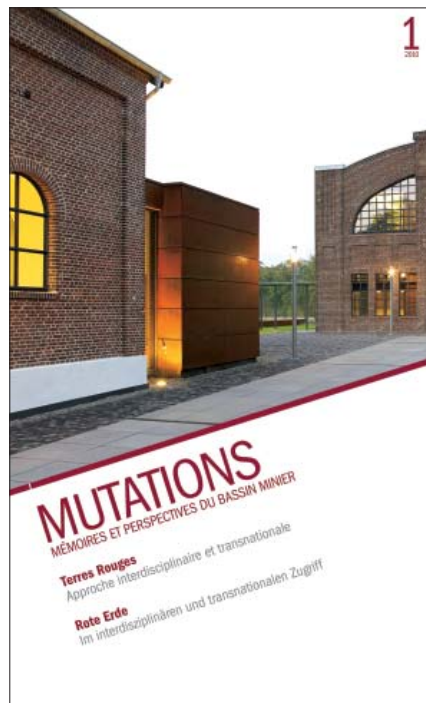
sous la direction / a cura di Maria Luisa CALDOGNETTO et Bianca GERA, Torino 2009.

ISBN 978-88-8262-152-0

Le livre peut être commandé, au prix de 18 €, directement au CDMH : migcendo@pt.lu

Informations

CDMH, tél. +352 / 51 69 85-1
www.migcendo.lu



« MUTATIONS » - une nouvelle revue sur le Bassin Minier

La Fondation Bassin Minier vient de publier le premier numéro de sa nouvelle série de publications « Mutations », dédiée à l'histoire, la culture et le développement du Bassin Minier luxembourgeois.

Sous le titre « Mutations. Mémoires et perspectives du Bassin Minier », cette revue se penche, à travers des articles de fond, sur les mutations économiques, culturelles et sociales du Bassin Minier d'aujourd'hui et du passé.

Le premier numéro publie les interventions d'un cycle de conférences à l'Uni-

versité du Luxembourg intitulé « Terres rouges, approche interdisciplinaire et transnationale ». Le second numéro est d'ores et déjà programmé et reprendra les actes d'un colloque organisé par la Ville d'Esch le 16 octobre 2009 sous le titre « Villes universitaires: un espace de développement économique et humain ».

« Mutations » est tiré à 500 exemplaires. Deux à trois tomes sont prévus chaque année. « Mutations » est disponible en librairie au prix de 15 € et peut également être commandé directement chez l'éditeur : contact@fondationbassinminier.lu

La Fondation Bassin Minier

La Fondation Bassin Minier est un établissement d'utilité publique créé en 1989 qui a pour but de contribuer à la valorisation culturelle de la région du Bassin Minier, en participant à l'organisation d'événements et en apportant son soutien à des projets dans les domaines du patrimoine industriel, de la culture, du tourisme et de l'innovation. Partant de l'histoire industrielle, ouvrière et des migrations du Bassin Minier jusqu'au développement actuel de la région en tant que pôle de recherche et de technologie, la Fondation se veut un instrument privilégié pour transmettre de manière vivante le passé et dégager des perspectives pour l'avenir.

Contact presse et coordination :

Jürgen Stoldt

Tél : +352/26 008 006

contact@fondationbassinminier.lu

www.fondationbassinminier.lu

© Le Fonds Belval

Rédaction et conception graphique : Le Fonds Belval

Images et photos : Luxigon, Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes, Witry & Witry, le Fonds Belval

Impression : Imprimerie Kremer-Müller & Cie., Esch-sur-Alzette

Luxembourg, juin 2010

ISSN 1729-5319

Le Magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement auprès de:

LE FONDS BELVAL

6, avenue des Hauts Fourneaux
L-4362 Esch-sur-Alzette

Tél.: + 352 26 840-1

Fax: + 352 26 840-300

Email : fb@fonds-belval.lu

www.fonds-belval.lu



Du 3 juin au 30 septembre 2010 au Musée National des Mines de Fer

Exposition autour de l'accident mortel de JEAN-PIERRE BAUSCH, mineur, bourgmestre et député

À l'occasion du 75^e anniversaire de la mort de Jean-Pierre Bausch dans la mine Walert le Musée des Mines organise une exposition sur les circonstances de l'accident mortel du mineur et député.

L'exposition met en évidence les éléments biographiques de la vie de Jean-Pierre Bausch, de sa naissance à Steinsel en 1891 à son décès dans la galerie Walert le 12 février 1935. L'accident est documenté à partir des pièces constitutives du dossier conservé au Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg. Cet accident mortel fut suivi d'inculpations et se termina par des non-lieux à poursuivre.

Des plâtres et esquisses du monument Bausch, commandé par le LAV en 1957 à Albert Hames et prêtés par les ayants-droits du sculpteur, seront rassemblés pour l'occasion.

Informations:

Musée National des Mines de Fer,
Carreau de la mine Walert
L-3714 Rumelange
Tél. + 352 56 56 88
www.mnm.lu

Les éditions

Pour informer le public sur l'évolution du site de Belval et pour documenter les projets de la Cité des Sciences, le Fonds Belval édite plusieurs séries de publications :

Le **Magazine** qui paraît quatre fois par an et qui est distribué gratuitement sur demande.

Les **Cahiers** qui sont en vente au prix de 15.-€.

Les **Cahiers « Projet »** documentent les concours suivants :

- Archives nationales
- Pépinière d'entreprises
- Premier Bâtiment administratif
- Lycée Belval
- Maison du Savoir
- Maison des Sciences Humaines
- Maison du Nombre et Maison des Arts et des Etudiants
- Maison de l'Ingénieur

Les **Cahiers « Concept »** documentent les concepts suivants :

- Centre National de la Culture Industrielle
- Conservation des Hauts Fourneaux A et B

Le **Cahier « Architecture »** se référant à l'architecture du pavillon Skip est en vente au prix de 10.-€.

L'**Album Belval** de François Schuiten est en vente au prix de 18.-€.

Les publications peuvent être commandées par Internet www.fonds-belval.lu, par email fb@fonds-belval.lu ou par téléphone 26840-1.

